

Nom et coordonnées de l'école :

Ecole de Lugos

20 rue des Ecoles

33830 LUGOS

Commune : LUGOS

## PROCÈS-VERBAL

### CONSEIL D'ÉCOLE N 2 en date du 16/03/2023

#### PRÉSENTS :

- Mme Joachim (directrice)
- Mme Navarro, Mme Marimbordes et Mme Hammel et Mr Navarro (enseignants)
- Mme Tostain (maire)
- Mme Verfaillie, Mr Rico-Sanz, Mr Contois, Mme Ghomriche et Mme Genot (représentants des parents d'élèves)

#### EXCUSÉS :

- Mme Baleste et Mme Vannicatte (enseignants)
- Mme Dufaure-Martin (adjoite au maire)
- Mr Bertin-Guyon et Mme Conesa (parents)

HORAIRE DE DÉBUT DE SÉANCE : 17h00

#### ORDRE DU JOUR :

-Point sur les mesures mises en place à l'issue du 1<sup>er</sup> conseil d'école : plus d'horaires imposés pour l'entrée à l'école des élèves qui peuvent arriver entre 8h20 et 8h30, mise en place de zones dans la cour de récréation (ballon au pied / autres jeux) et mise en ligne du compte rendu du conseil d'école sur le site internet de la commune. Ces changements semblent satisfaisants. Il est tout de même difficile de mesurer la consultation du compte rendu par les parents.

#### I) Fonctionnement de l'école

##### a) Sécurité à l'école

- Exercice PPMS confinement : mardi 24 janvier.
- Exercice incendie bientôt, enfants et adultes non prévenus.

##### b) Budgets municipaux pour l'année 2023

-Le budget destiné à l'achat de fournitures scolaires pour les classes reste inchangé (il avait été revu à la hausse il y a 2 ans). Concernant les sorties, la mairie poursuit ses financements : piscine, sorties habituelles (notamment celles de fin d'année), les bus et accorde une enveloppe un peu plus importante pour un projet par an. A charge aux enseignants, chaque année, de se mettre d'accord sur les projets et leur financement.

##### c) Coopérative scolaire

Rentrées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cotisations des parents en début d'année</li> <li>• Photos scolaire</li> </ul>	345€ 772,30€
Dépenses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cotisations + assurance OCCE (association qui gère la coopérative)</li> <li>• Librairie + abonnements magazines</li> <li>• Bricolages</li> <li>• Goûters</li> <li>• Sorties (cinéma Le Festival + Cinéma Utopia)</li> </ul>	329, 82€    206,5€
		1015,11€

#### d) Matériel / travaux

- Robinet de la fontaine dans les WC de maternelle : Les employés communaux ne peuvent pas fixer ce robinet, aussi les enseignants demandent si on peut envisager son changement.
- Les enseignantes de maternelle demandent que le parcours vélo dans la cour des maternelles soit repeint.
- Mme Joachim réitère la demande d'installation d'un téléphone entre les classes de Mme Marimbordes et Vannicatte : peut-être portable ou deuxième base communiquant avec le téléphone près de la classe de Mr Navarro pour faciliter l'installation.
- L'ordinateur (qui sert au VNI) dans la classe de Mme Marimbordes est très lent. Les enseignants demandent si la société de maintenance peut venir pour contrôler tous les ordinateurs (mise à jour...). Mme Tostain explique que le nouveau contrat prévoit 2 passages par an de la société de maintenance.

## II) Projets et vie de l'école

### a) Programme pHARe (plan de prévention contre le harcèlement)

- Les enseignants ont rédigé un plan de prévention contre le harcèlement, c'est-à-dire prendre conscience de ce qui se fait déjà à l'école pour éviter que des situations de conflit et de harcèlement ne se produisent.

### Ce qui se fait déjà :

- Temps de rencontres réguliers entre enseignants pour évoquer des situations problèmes d'élèves
- Mise en place de zones et diversifications des activités pendant la récréation et récréations dédoublées.
- Formation des élèves en Education Morale et Civique et depuis cette année sur la question du harcèlement (10h par an pour chaque niveau).
- Motiver les élèves par des actions concrètes : participation au concours Non au Harcèlement (réalisation chaque année par une classe de l'école d'une affiche ou d'une vidéo) → Cette année diaporama sonorisé réalisé par la classe de CE1-CE2.
- Travailler sur les liens avec les familles dans un souci de co-éducation: réunion de rentrée (pour expliquer la façon de travailler dans une classe), kermesse (moment de convivialité).
- Lien avec les partenaires (mairie notamment, mais aussi médecin scolaire, infirmière scolaire) : s'informer de situation délicate avec les familles ou les enfants.
- Savoir accueillir les nouveaux élèves : ½ journée d'accueil pour les futurs élèves de Petite Section, visite et bonne intégration pour les autres élèves.

### Constats et actions à mettre en place :

- Conflits répétés durant la pause méridienne : Les élèves font état à leurs enseignants régulièrement de soucis sur ce moment. Il avait été question il y a plusieurs années d'une réduction de la pause méridienne. Une réflexion va être menée pour voir de quelle manière elle peut être réduite et anticiper tous les changements que cela engendrerait (emploi du temps du personnel communal, service de cantine, organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires...). Certains parents s'interrogent sur la cantine et le fait que certains enfants rentrent chez eux en ayant faim. Les raisons peuvent être variées et sont difficiles à appréhender : Quantité diminuée ? Qualité diminuée ? Enfants pressés de retourner jouer ? D'autre part, certains ingrédients seraient resservis le lendemain, est-ce dans une optique de lutte anti-gaspillage ? Mme Le Maire explique que le personnel de surveillance de cantine a pour mission de faire goûter la nourriture et doit veiller à ce que les enfants aient suffisamment à manger sur leur plateau. Pour ce qui est de la confection des plats, elle ne peut pas répondre. Mme Tostain invite tous les parents qui le souhaitent à venir manger à la cantine (inscription avant 9h auprès de la mairie).
- Avoir plus de projets fédérateurs pour les enfants tout en faisant du lien avec les parents : projet de mise en place d'un cross en octobre (sur le temps scolaire mais présence des parents qui le souhaitent) et réflexion sur une autre rencontre avec les parents vers le mois de janvier mais qui reste à définir.
- Amélioration des relations entre élèves pendant les récréations : Mise en place d'une médiation par les pairs pour désamorcer les conflits. La première phase c'est que chaque élève « victime » exprime son mécontentement directement à la personne qui lui a posé souci. Lorsque les enfants n'arrivent pas régler leur problème seuls, ils peuvent faire appel à des médiateurs (2 dans chaque classe) qui ont été élus par les élèves de la classe. Ces élèves interviennent sans jugement sur une situation, écoutent les 2 parties et les aident à évoquer une solution ou en trouve une pour eux. Il faut que les 2 parties soient d'accord et que personne ne se sente lésé. Ils ont choisi d'avoir un signe distinctif (gilet jaune) au début et une réunion de

régulation aura lieu avant les vacances pour faire un point avec eux.

-Les enseignants de Cycle 3 trouvent qu'il n'y a pas assez de liaison avec le Conseil Municipal des Enfants et souhaitent être informés des dates de réunions pour que les élèves élus puissent transmettre à leurs électeurs les sujets de discussion des réunions et les avancées des projets.

b) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

Mini-concerts (orchestre symphonique de Gironde)	<p>-Classe PS-MS et CP-CE1 : « Hansel et Gretel » le jeudi 15 décembre (matin) à l'Olympia d'Arcachon.</p> <p>-Classe MS-GS et CE1-CE2 : « La flûte enchantée » le 20 février à 14h au théâtre Fémina à Bordeaux (après-midi)</p>	<p>-Financement : avoir de l'année 2019-2020 pour les entrées et bus (mairie)</p> <p>-Financement : avoir de l'année 2019-2020 pour les entrées + activités du matin (visite en tram : AAPEL et cinéma Utopia : coop + parents 2€) + bus (subvention des Centre des Classes Citadines : 400€ et reste 64,5€ mairie)</p>
le Festival International du Film d'Animation « Les Nuits Magiques »	-13 décembre à 14h pour CE1-CE2 et CE2-CM1 : Comme chaque année, organise des projections scolaires. Un programme de six courts métrages d'une durée de 55 minutes.	-Coopérative + bus (mairie)
Projets avec le parc naturel régional des Landes de Gascogne CE2/CM1	<p>-Interventions en classe : 6 et 13 mars,</p> <p>-Canoë 10 places : 25 avril matin</p> <p>-Initiation Kayak : 15 mai (matin) et 1<sup>er</sup> juin (matin)</p> <p>-Expédition scientifique : lundi 19 juin (journée)</p>	-Financement PNR + bus (mairie)
Tournoi de Rugby avec d'autres école du Val de l'Eyre CM1/CM2	Jeudi 1 <sup>er</sup> juin à Salles	-Financement : gratuit + bus (mairie)
Projet de correspondance scolaire CP-CE1 Lugos-Lavignolle	<p>2 rencontres prévues :</p> <p>-Mardi 4 avril : 100<sup>ème</sup> jour d'école et invitation des correspondants</p> <p>-Juin : rencontre sportive déplacement à l'école de Lavignolle</p>	-Financement : quelques frais de bricolage et pâtisserie (coopérative) + bus (mairie)
Piscine	-12 séances pour le groupe 2 : 30 mars au 6 juillet 2023 (CP-CE1 et CE1-CE2)	-Bus et séances (mairie)
Kermesse	Vendredi 23 juin à 18h : Thème « Les instruments »	
Sorties de fin d'années	A venir	

c) Projets pour l'année scolaire n+1

-Comités de lecture avec Médiathèque et écoles de Salles : Une sélection de livres par les bibliothécaires en début d'année et à tour de rôle les enfants vont emporter le livre, le lire en famille et donner leur avis par écrit. Cela concerne en priorité les classes de cycle 2.

-Il y a en parallèle un travail avec les bibliothécaires : une visite en début d'année pour découvrir le lieu et ensuite, elles viennent dans les écoles (2 fois) pour créer un jeu autour d'un livre choisi.

-Mme Joachim sollicite la mairie pour faire un lien avec la mairie de Salles pour que 1 ou des classes de l'école puisse visiter la médiathèque de Salles et que les bibliothécaires puissent intervenir dans les classes. Mme Tostain répond qu'une convention doit être possible.

**III) Parcours de l'élève**

a) Dispositifs d'aide (APC, devoirs faits ...)

-APC : Le plus souvent renforcement en maths et en français par des révisions, des petits jeux... Mme Vannicatte a choisi depuis janvier de faire du théâtre avec ses élèves. Une représentation devant les parents est prévue le jeudi 30 mars à 16h45.

-L'opération « devoirs faits » encadrés par Mr Navarro se prolonge toute l'année.

-Question des parents : certains parents souhaiteraient que les devoirs soient envoyés par mail quand un élève est malade. Les enseignants ont fait cela quand la situation sanitaire était difficile et que certaines familles étaient coincées à domicile parfois plusieurs semaines. Certains enseignants ont conservé cette adresse mail pour une communication rapide avec les familles (en parallèle du cahier de liaison) mais les devoirs sont prioritairement transmis par le biais de voisins, copains...des élèves. Quand un élève est malade, les enseignants mettent de côté le travail et les devoirs et ce sont les parents qui doivent s'arranger pour récupérer les devoirs (directement au portail ou en nommant une personne qui les prendra). On peut imaginer de déterminer dès le début d'année des binômes d'élèves qui se chargent de transmettre les devoirs.

b) Liaison cycle 3

-Dans le cadre d'une liaison Cm2-6<sup>ème</sup>, un rallye mathématiques va avoir lieu avec une première partie en classe avec des défis la semaine avant les vacances d'avril. Une rencontre au collège est prévue plus tard pour mélanger les CM2 et les 6<sup>ème</sup>.

-Certains parents nous ont demandé si une visite du collège aura lieu cette année. Pour l'instant nous n'avons pas d'information.

**MAIRIE**

-Un parent se questionne quant à l'éclairage autour des arrêts de bus, surtout en hiver car le chauffeur ne voit pas certains enfants. Le chauffeur ouvre les portes devant l'arrêt de bus et les enfants montent mais il n'est pas sensé attendre les retardataires. Mme Tostain précise qu'en cas de souci avec le transport scolaire, il faut faire un courrier à la Communauté Des Communes.

-Mme Tostain donne d'autres informations concernant l'école :

- Deux défibrillateurs vont être installés dans le secteur proche de l'école (garderie et Plaine des Sports) et le personnel communal recevra une formation pour apprendre à s'en servir.
- Une borne pour la collecte de papier sera installée près de l'école et le papier sera valorisé, permettant de reverser de l'argent à la coopérative scolaire. (10kg de papier = 1€).

Fin du conseil d'école : 19h00

Présidente :  
Mme Joachim

Secrétaire :  
Mme Marimbordes